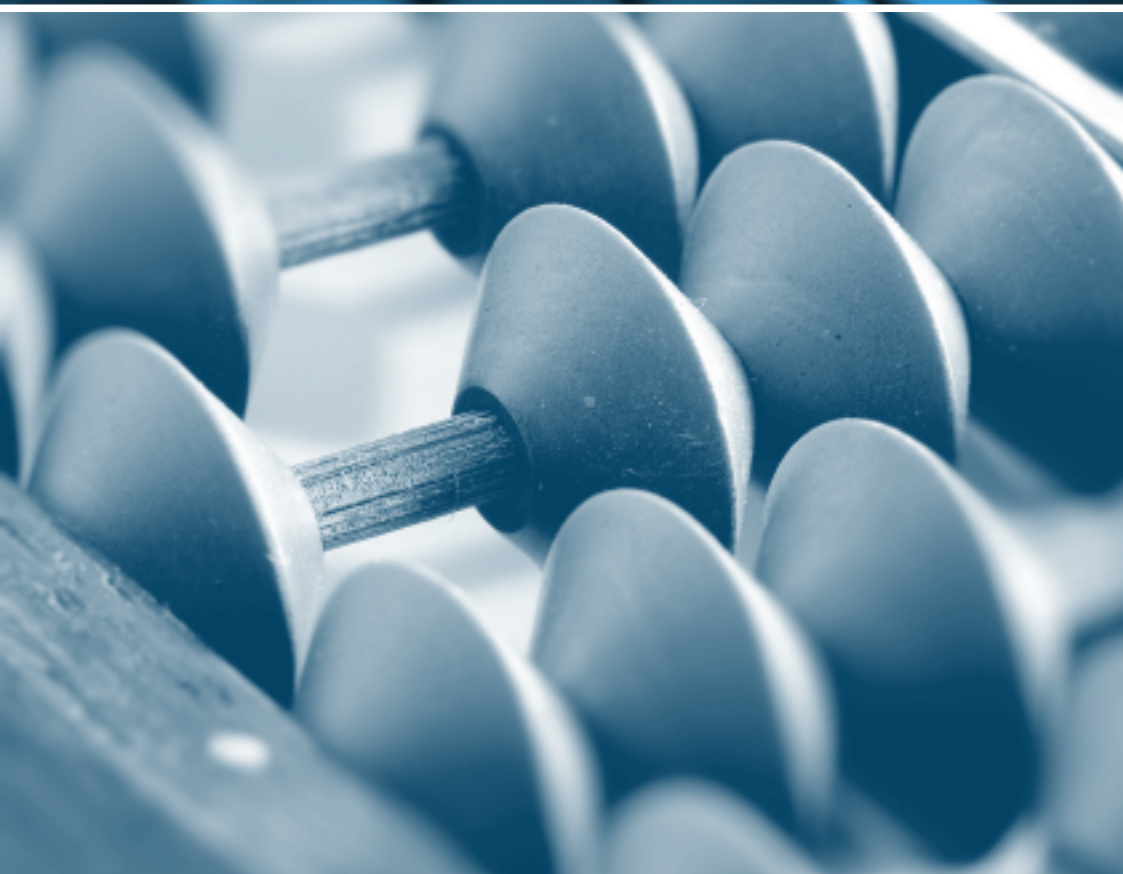


CYCLE DIPLOMANT DE COMPTABILITÉ BANCAIRE



Pourquoi un diplôme de compatibilité bancaire ?

Le métier de comptable de banque présente des spécificités mises en exergue par des formations et des ouvrages dédiés depuis de très nombreuses années. Or, aucun diplôme ne vient sanctionner les compétences acquises dans ce métier. Pour remédier à cette lacune, trois entités se sont regroupées pour mettre en place un diplôme de comptabilité bancaire qui entre dans le cadre d'un « Certificat de spécialisation ».

Le CNAM-INTEC, Institut National des Techniques Economiques et Comptables du Conservatoire National des Arts et Métiers

- *Valide le contenu de la formation, les épreuves, la grille de notation, le profil des candidats et des enseignants.*
- *Organise l'examen.*
- *Délivre les diplômes.*

L'ADICECEI, Association des Directeurs de Comptabilité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement

- *Exprime les besoins de la profession.*
- *Définit le contenu minimal des connaissances que doit acquérir un comptable de banque.*

AFGES, spécialiste de la formation Banque et Finance

- *Traduit les besoins de la profession en termes de modules de formations cohérents, pédagogiques et opérationnels.*
- *Met en oeuvre les formations.*
- *Propose les épreuves d'examen et la grille de notation.*

Quel diplôme est délivré ?

Un certificat de spécialisation en comptabilité bancaire est délivré par le CNAM.



Le programme de la formation

Le cycle diplômant s'étale sur quatre semaines (16 jours) selon le contenu ci-dessous.

→ Module 1

Comptabilité bancaire opérations classiques (2 jours)

→ Module 2

Comptabilité des titres et autres non dérivés (2 jours)

→ Module 3

Comptabilité des produits dérivés (3 jours)

→ Module 4

Consolidation des comptes (2 jours)

→ Module 5

États périodiques et prudentiels (2 jours)

→ Module 6

L'essentiel de fiscalité bancaire (1 jour)

→ Module 7

Contrôle interne comptable (1 jour)

→ Module 8

Révision, préparation, entraînement (2,5 jours)

→ Module 8

Examen (0,5 jour)





Qui peut présenter cet examen ?

Pour permettre à un large éventail de candidats de présenter l'examen, les conditions sont relativement souples.

- Être titulaire d'un BTS comptable, DUT, DEA, DECG ou équivalent et avoir au moins une année d'expérience dans le service comptable d'un établissement de crédit ou d'une entreprise d'investissement.

ou

- Bénéficier d'une expérience de huit ans dans le service comptable d'un établissement de crédit ou d'une entreprise d'investissement et sur examen de dossier.

→ Tarifs

- Cycle complet de 16 jours y compris l'examen : **6 000 € HT.**
- Révision, préparation, entraînement de trois jours et examen : **2 040 € HT.**
- Examen seul : **500 € HT.**
- Formations personnalisées au choix + examen : **prix de l'examen seul + formations au prix catalogue avec une réduction de 10 %.**

→ Renseignements et inscriptions

- Par téléphone : **01 70 61 48 60**
- Par email : **contact@afges.com**



Afges - 29 Rue Lauriston 75116 Paris
téléphone 01 70 61 48 60 - fax 01 47 27 07 63
internet www.afges.com - email contact@afges.com

